

## Terville et la Caisse d'Épargne font la paix et forment des projets

by La Gazette - lundi, décembre 14, 2015

<http://correspondances.fr/43601-2/>

**Après une décennie de conflit, le maire de Terville a signé avec la Caisse d'épargne Lorraine-Champagne-Ardenne (Celca) un protocole d'accord visant à relancer l'investissement et à lancer un site pilote de diffusion de spectacles musicaux. Considérée comme la commune la plus endettée de France dans les années 2000, la municipalité mosellane a réduit sa dette à néant et fait la paix avec son ancien créancier.**

Après dix années de procès, l'heure de la concorde est arrivée à Terville (7 000 habitant en Moselle), où le maire sans étiquette Patrick Luxembourger a signé avec Benoît Mercier, président du directoire de la Caisse d'Épargne et de prévoyance Lorraine-Champagne-Ardenne (Celca) un protocole d'accord aussi confidentiel que constructif. Le préambule du texte - voté à l'unanimité des conseillers municipaux, y compris par les quatre opposants socialistes - ne fait pas mystère des années de procédure qui ont opposé la commune à la banque, accusée d'avoir sciemment conduit le conseil municipal communiste des années 90 au surendettement. Mais les deux hommes ont choisi de tourner la page et de mettre un terme à la procédure en appel toujours pendante par laquelle Terville réclamait à la Celca 60 millions d'euros de dommages et intérêts.

### Une Sem à vocation urbanistique

La société d'économie mixte en cours de constitution réservera 70 % des parts à la commune contre 30 % pour la Celca, mais sa direction sera collégiale pour garantir les intérêts des deux partenaires. La commune de Terville cèdera à la Sem la totalité de son foncier disponible, dont huit hectares en bordure de la zone portuaire Europort. La banque financera l'acquisition des terrains pour un montant maximal de 7 millions d'euros. La municipalité, qui s'était refinancée auprès d'autres partenaires bancaires et avait passé sa dette de 20 à 6,7 millions d'euros entre 2010 et 2015, atteindra ainsi en théorie un endettement zéro en début d'année prochaine. Elle ne procédera pas à ce désendettement complet, mais elle dispose désormais de marges de manœuvre d'environ 5 millions d'euros qui lui permettront de construire un nouveau centre technique municipal et une chambre funéraire, de réaliser des travaux de voirie et de programmer pour 2017 la construction d'un nouveau gymnase.

Les dividendes escomptés par la Sem permettront également un développement urbain tempéré et contrôlé.

Outre les 8 hectares déjà acquis, la commune engage une réflexion urbaine sur les 32 hectares de friches sidérurgiques détenus par la foncière ArcelorMittal Real Estate.

### Une Scic musicale

Terville et la Celca s'appêtent également à lancer un projet pilote en matière de diffusion, de production et de création musicale. La commune, qui a acquis en 10 ans une solide expérience de la programmation musicale avec son espace culturel, entend rénover sa salle de concerts « le 112 » et renforcer une attractivité déjà reconnue, sans pour autant augmenter des subventions annuelles limitées à 100 000 euros

par an. La banque se propose quant à elle d'injecter 1,7 million d'euros en six ans au titre de sa politique de sponsoring et de partenariat.

La banque s'associera à une Société coopérative d'intérêt culturel aux côtés de la Ville, de musiciens, de diffuseurs et des facteurs d'instruments. La structure doit définir un nouveau modèle économique intégrant salle de spectacle, site de création et école de musique.